

EMNNews

Avril 2021

Nous avons le plaisir de vous présenter le bulletin d'information le plus récent du Point de contact national du Luxembourg au sein du European Migration Network (EMN Luxembourg). L'EMNNews met à votre disposition les publications les plus récentes issues des recherches menées par notre équipe ainsi que par nos homologues européens.

ANNONCE SPÉCIALE - La Géorgie et la République de Moldavie rejoignent l'EMN comme observateurs

Pour la première fois, deux pays tiers non membres de l'Espace Economique Européen rejoignent le European Migration Network.

En mars 2021, la [Géorgie](#) et la [République de Moldavie](#) ont rejoint l'EMN en tant qu'observateurs. Les deux arrangements de travail représentent une étape importante vers une coopération renforcée dans les domaines de la migration et de l'asile. Mme Monique Pariat, Directrice générale des affaires intérieures et des migrations de la Commission européenne, a souligné les effets positifs de cette coopération: « L'adhésion de la Géorgie et de la Moldavie à l'EMN nous permettra de partager nos bonnes pratiques européennes en matière de gestion des migrations tout en ayant une meilleure compréhension des migrations du point de vue du Caucase et du Partenariat oriental ».

Dans le cadre de l'EMN, la Géorgie et la Moldavie pourront ainsi: 1) participer à l'échange d'informations dans le domaine de la migration et de l'asile; 2) bénéficier de l'expertise du réseau dans le développement de leurs systèmes de gestion des migrations; 3) informer le grand public de l'évolution des migrations dans l'UE.



Vous pouvez accéder aux [vidéos de la signature](#) de la [Géorgie](#) et la [République de Moldavie](#).

L'EMN Luxembourg est heureux et fier d'être le partenaire de jumelage de l'EMN Géorgie et apportera son soutien aux nouveaux collègues par tous les moyens possibles.

Priorités thématiques de l'EMN pour 2021

En 2021, l'EMN continuera à travailler sur divers sujets dans les domaines de la migration et de l'asile. Pour l'année courante, le programme de travail a été adapté afin de pouvoir traiter un plus grand nombre de sujets spécifiques.

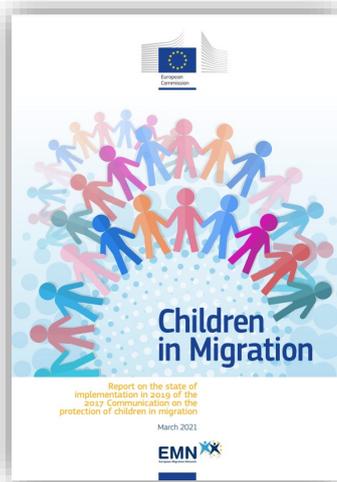
Plus précisément, il est actuellement prévu de produire **2 études thématiques** et un **minimum de 10 notes de synthèse EMN** en 2021. Les deux études porteront sur les sujets suivants:

- 1) *Identification et protection des victimes de la traite des êtres humains;*
- 2) *Intégration des femmes migrantes dans les États membres de l'UE et en Norvège.*

En ce qui concerne les sujets des notes de synthèse, il convient de souligner qu'un des sujets proposé par l'EMN Luxembourg figure également sur la liste des publications à venir, à savoir: *Système de sanctions appliqué aux demandeurs de protection internationale qui enfreignent les règles des centres d'accueil, ainsi qu'aux comportements violents graves.*

D'autres sujets porteront, entre autres, sur le retour volontaire, sur les approches novatrices en matière de migration de la main d'œuvre vers l'UE, sur les services de santé mentale disponibles pour les réfugiés et les migrants et sur les chercheurs internationaux.

• **Webinaire EMN: « Access to housing and education for children in migration: challenges and good practices »**



Ce webinaire, qui s'est tenu le 10 mars 2021, a donné l'occasion de lancer le rapport de synthèse **« Children in Migration: Report on the state of implementation in 2019 of the 2017 Communication on the protection of children in migration »**. La communication de 2017 prévoit que les conditions d'accueil doivent être conformes à l'acquis de l'UE, en vertu duquel les conditions d'accueil devraient comprendre non seulement un hébergement sûr et approprié, mais aussi tous les services de soutien nécessaires pour préserver l'intérêt supérieur et le bien-être de l'enfant, tels que: Représentation indépendante, accès à l'éducation, soins de santé, soutien psychosocial, loisirs et mesures liées à l'intégration.

Adolfo Sommaribas, membre de l'équipe de l'EMN Luxembourg, a présenté **quelques résultats clés** de ce rapport lors du webinaire.

Vous pouvez également consulter l'**EMN Inform**, l'**EMN Flash** ainsi que l'**enregistrement du webinaire sur YouTube**.

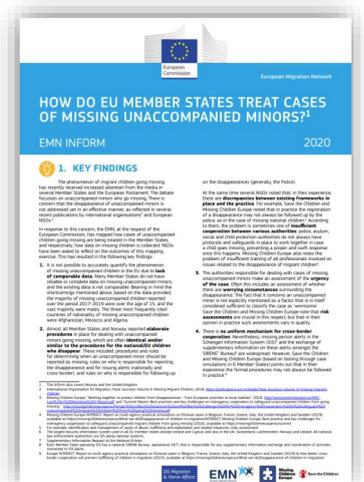
• **Deux webinaires EMN sur le sujet des enfants dans la migration**

En décembre 2020 et janvier 2021, l'EMN Luxembourg, ensemble avec EMN Chypre, EMN Grèce et EMN Italie, a co-organisé deux webinaires consacrés au sujet important des enfants en migration.

EMN webinaire: « Missing unaccompanied children in the European Union »

Ce webinaire, organisé le 3 décembre 2020, a permis de réunir des représentants de la Commission européenne, du Conseil de l'Europe, de différents États membres de l'UE, ainsi que d'organisations internationales et non-gouvernementales pour un échange des expériences et des bonnes pratiques sur le sujet important du phénomène de disparitions d'enfants migrants dans l'Union européenne. En réponse à cette préoccupation croissante, à la demande de la Commission européenne, l'EMN a élaboré la note de synthèse EMN intitulée **« How do EU member states treat cases of missing unaccompanied minors? »**, dont **Adolfo Sommaribas** de l'EMN Luxembourg a présenté **quelques résultats clés**.

Vous pouvez consulter les présentations des intervenants et les conclusions du webinaire **sur notre site internet**, ainsi que l'**enregistrement de l'évènement sur YouTube**.



EMN webinaire: « Young migrants in transition to adulthood »

Ce webinaire, qui a eu lieu le 28 janvier 2021, était le deuxième webinaire qui a thématiqué le sujet des enfants dans la migration. En réunissant à nouveau des représentants de différentes parties prenantes importantes à l'échelle européenne, ce webinaire a permis de présenter les premiers résultats clés du rapport de synthèse précité intitulé **« Children in Migration »**. Ces résultats ont également été présentés par **Adolfo Sommaribas** de l'EMN Luxembourg.

Comme pour les webinaires précités, vous trouverez tous les **documents connexes sur notre site internet**, ainsi que l'**enregistrement du webinaire sur YouTube**.

• **Webinaire EMN: « The impact of COVID-19 on remittances in the EU and OECD countries »**

Le 1 décembre 2020, l'EMN et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ont co-organisé le quatrième webinaire dans le cadre de la série de notes de synthèse EMN-OCDE sur l'impact du COVID-19 dans le domaine de la migration. Cette **quatrième note de synthèse** portait sur l'impact de la pandémie sur les transferts de fonds internationaux dans les pays de l'UE et de l'OCDE, depuis février 2020. Ces transferts de fonds jouent un rôle essentiel dans beaucoup de pays tiers et sont généralement utilisés pour accroître la consommation des ménages, investir dans la santé et l'éducation, alléger les contraintes de crédit et créer de petites entreprises.

Visitez notre site internet pour consulter les **présentations des intervenants** et **revoyez l'évènement sur YouTube**.

Évènement à venir

L'Université du Luxembourg accueillera, du **7 au 9 juillet 2021**, la 18^{ème} conférence annuelle IMISCOE, qui se tiendra à nouveau en ligne. En retenant l'intitulé proposée au public pour l'édition 2020, la conférence se propose toujours à débattre les expériences migratoires des personnes ainsi qu'à analyser plus en profondeur la manière dont la migration est liée à la culture et à la langue. À cet égard, la conférence cherchera à examiner comment la migration est vécue, expérimentée, médiatisée et reflétée en général et grâce à la pratique culturelle, linguistique et artistique quotidienne.

L'atelier intitulé « Welcoming new citizens? Naturalisation conditions for non-EU nationals in selected EU Member States » proposé par l'EMN Luxembourg, conjointement avec EMN Autriche, EMN Finlande, EMN Irlande, EMN Pays-Bas et EMN Suède, a été accepté par les organisateurs et figura sur le programme de la conférence.

Veuillez consulter la [page dédiée sur le site d'IMISCOE](#) pour davantage de renseignements sur la conférence.



Publications récentes

- **[Étude: Responses to long-term irregularly staying migrants: practices and challenges in Luxembourg](#)**

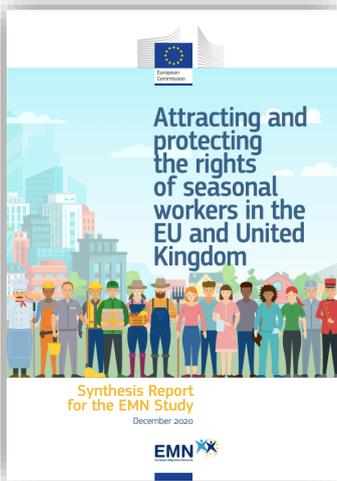
L'objectif de cette étude, publiée en novembre 2020, est de fournir des informations objectives et fiables sur l'approche à l'égard des migrants en situation irrégulière à long terme au Luxembourg pendant la période 2015 à 2020. En principe, ces migrants n'ont aucun droit et doivent retourner dans leur pays d'origine. Toutefois, la loi sur l'immigration prévoit des exceptions pour les personnes qui rencontrent des obstacles lors de leur retour dans leur pays d'origine. Cette étude tente de répondre, entre autres, aux questions suivantes: dans quelle mesure les autorités régionales et locales luxembourgeoises sont-elles confrontées à la problématique des migrants en situation irrégulière à long terme ? Quelles sont les caractéristiques du groupe de ressortissants de pays tiers restés dans une situation prolongée de séjour irrégulier? Quels sont les principaux défis auxquels cette population est confrontée?

- **[Étude: Accurate, timely, interoperable? Data management in the asylum procedure in Luxembourg](#)**

La loi du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale et à la protection temporaire prévoit un régime en matière d'asile centralisé, doté d'une seule autorité nationale chargée de l'enregistrement, de l'introduction et de l'examen des demandes de protection internationale, à savoir la Direction de l'immigration du Ministère des affaires étrangères et européennes. **Cette étude**, publiée en décembre 2020, fournit un aperçu détaillé des données collectées dans le cadre de la procédure de protection internationale, à quel stade de la procédure ces données sont collectées et par qui, ainsi qu'ou et comment ces données sont conservées. En outre, l'étude détaille également les différentes étapes de la procédure, à savoir la présentation, l'enregistrement et l'introduction d'une demande de protection internationale, et les délais établis par la loi pour chacune de ces étapes.

- **[Note de synthèse EMN-OECD: Impact of COVID-19 pandemic on voluntary and forced return procedures and policy responses](#)**

Cette note de synthèse, publiée en janvier 2021, représente la cinquième publication dans la série de notes de synthèse rédigées par l'EMN en collaboration avec l'OCDE. Elle se focalise sur un des domaines le plus sévèrement touché par les mesures COVID-19, à savoir le retour. Les conditions de santé et de sécurité dans les centres de rétention ont dû être adaptées pour assurer la protection des retenus pendant la pandémie. De plus, les migrants qui ne disposent d'aucune base légale pour rester dans les États membres n'ont pu retourner dans leur pays d'origine que si le voyage était autorisé et si des vols étaient disponibles. **Cette note de synthèse** rend compte des procédures de retour volontaire et forcé et des réponses politiques dans les États membres de l'UE et de l'OCDE entre mars et septembre 2020.



- **[Rapport de synthèse: Attracting and protecting the rights of seasonal workers in the EU and United Kingdom](#)**

L'étude couvre principalement les ressortissants de pays tiers qui entrent et résident dans un État membre de l'UE aux fins d'un travail saisonnier dans le cadre de la directive sur les travailleurs saisonniers. Avec l'adoption de cette directive, la mise en œuvre de politiques d'admission pour cette catégorie de travailleurs et la protection de leurs droits ont fait l'objet d'une attention croissante. Le présent rapport de synthèse reflète la situation et les évolutions les plus récentes en termes de législation et de politiques dans les États membres, en se concentrant principalement sur l'année 2019. L'incidence de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des travailleurs saisonniers au niveau national jusqu'en juin 2020 est également brièvement examinée, ainsi que les mesures prises par les États membres pour en atténuer les effets. Le rapport de synthèse est accompagné d'une **[note de synthèse EMN](#)** et d'un **[EMN Flash](#)**.

Au niveau national, l'EMN Luxembourg a publié l'**[étude nationale](#)** sur le même sujet en 2020.

- **[Rapport de synthèse: Pathways to citizenship for third-country nationals in the EU](#)**

L'intégration par l'acquisition de la nationalité est devenue un sujet important dans de nombreux États membres de l'UE ces dernières années, étant donné que le nombre de nouveaux migrants arrivant dans l'UE a augmenté ces dernières années. Ce **[rapport de synthèse](#)** a révélé que la nationalité est perçue par les États membres soit comme l'aboutissement du processus d'intégration, soit comme facilitant le processus d'intégration. L'évolution du nombre de personnes ayant obtenu la nationalité d'un État membre de l'UE-28 a globalement diminué 2014 et 2018. Les politiques relatives à l'acquisition de la nationalité ont évolué au fil du temps, les États membres faisant état de tendances qui rendent l'accès à la nationalité soit plus libéral, soit plus restrictif. À partir de 2019, des politiques ont été adoptées pour faciliter l'intégration et s'adapter aux changements sociétaux, comme par exemple en Allemagne, à Malte, en Suède et au Luxembourg. À l'inverse, des mesures plus restrictives ont été introduites pour protéger la sécurité de l'État, par exemple en Allemagne, en Finlande et au Portugal.

Sont également disponibles: la **[note de synthèse EMN](#)**, le **[EMN Flash](#)**, ainsi que l'**[étude nationale](#)** (en anglais) et la **[note de synthèse](#)** (français), rédigées par l'EMN Luxembourg.

- **[EMN Ad-Hoc Queries News Flash](#)**

Le EMN Ad-Hoc Queries News Flash est la publication la plus récente de l'EMN et sera préparé mensuellement avec des hyperliens vers les questions ad-hoc publiées sur le site internet public au cours du mois précédent:

- **[EMN Ad-Hoc Queries News Flash — February 2021](#)**
- **[EMN Ad-Hoc Queries News Flash — March 2021](#)**

* L'EMN Luxembourg préside le groupe de travail sur les questions ad-hoc et est chargé de superviser le lancement des questions ad hoc, de vérifier si elles sont conformes aux règles établies par le groupe de travail dédié et de soutenir les autres Points de contact nationaux de l'EMN dans le développement questions, en cas de doute quant à la longueur des demandes ou à leur conformité avec le mandat de l'EMN.



- **[33ème édition du EMN Bulletin](#)**

Le EMN Bulletin fournit aux décideurs politiques et autres praticiens des informations actualisées sur les développements récents des politiques en matière de migration et de protection internationale au niveau de l'UE et au niveau national. La **[33ème édition du EMN Bulletin](#)** contient des informations et statistiques d'octobre à décembre 2020.

Pour recevoir des notifications sur le EMN Bulletin par e-mail, veuillez vous abonner **[en cliquant ici](#)**.

Rester en contact avec l'EMN Luxembourg:

 **emn@uni.lu**

 **www.emnluxembourg.lu**

 **[@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)**

 **www.facebook.com/European-Migration-Network-Luxembourg**